



*Nous ne sommes pas des vaches à lait, mais des reines de combat !*

## Message aux propriétaires de résidences secondaires à Ovronnaz

<http://www.ovronnaz-apero.ch>

### APER0 : Association des Propriétaires Extérieurs de Résidences secondaires Ovronnaz

La constitution de l'association est en cours, elle compte sur vous.

Ce site a été créé pour poursuivre les objectifs suivants:

- dispenser des informations utiles sur l'introduction prochaine à Leytron de la TR2, la Taxe sur les Résidences secondaires
- indiquer aux propriétaires concernés comment faire opposition au Règlement TR2, avec mise à disposition d'un modèle
- mobiliser les bonnes volontés et rassembler le plus grand nombre de propriétaires de résidences secondaires qui souhaiteraient participer activement à la création d'une association pour défendre leurs intérêts et favoriser le dialogue avec les Autorités Communales et l'Office du Tourisme dans un esprit constructif.

Sur le site [www.ovronnaz-apero.ch](http://www.ovronnaz-apero.ch), rubrique "OPPOSITION" vous trouverez toutes les indications et un modèle pour faire opposition au règlement mis à l'enquête, vous pourrez ainsi effectuer cette démarche en quelques minutes.

**ATTENTION !** Le délai pour faire opposition est de 30 jours à compter de la date de la mise à l'enquête le 26 mai 2014. Les oppositions doivent donc parvenir à la Commune de Leytron **au plus tard le 24 juin 2014**, dernier délai.

L'auteur n'est pas contre une participation à l'effort commun, pour autant qu'il soit raisonnable et partagé équitablement et solidairement entre tous, propriétaires de résidences principales, propriétaires de résidences secondaires et toutes les personnes domiciliées dans la Commune de Leytron.

Toute personne propriétaire d'une résidence secondaire à Ovronnaz intéressée à participer à la constitution de l'association peut s'annoncer par e-mail à [ch@arly.ch](mailto:ch@arly.ch) pour recevoir un formulaire d'adhésion.

Rejoignez l'APER0. L'Union fait la Force ! D'avance merci de votre soutien. Un mail à [ch@arly.ch](mailto:ch@arly.ch) pour recevoir un formulaire d'adhésion.

Charly Teuscher, 2 Quai Maria Belgia, 1800 Vevey email : [ch@arly.ch](mailto:ch@arly.ch)

Extrait d'un échange de mail avec le Directeur de l'Office du Tourisme du 12 juin 2014:  
*" Comme vous le savez peut-être, notre destination est en train de mettre en place la nouvelle structure touristique qui entrera en action dès le 1<sup>er</sup> novembre prochain.  
Cette structure sera pilotée par un « Etat-Major » composé de plusieurs acteurs importants du tourisme local.  
Dès lors, il était important pour nous de pouvoir intégrer les propriétaires de résidences secondaires dans cet « Etat-Major ». En effet, ces propriétaires possèdent, sans aucun doute, le bagage nécessaire pour participer pleinement au développement de notre belle région.  
**Par conséquent, nous trouvons très bien que se forme une association des propriétaires de résidences secondaires d'Ovronnaz. Ainsi, nous pourrions facilement intégrer cette association dans notre nouvelle structure destinée à promouvoir, développer et vendre notre destination.**"*